

Direction du Morbihan

Monsieur et Madame Michel Paolucci
Hameau de Coatroual
56520 GUIDEL

Direction des Clientèles financières
et du Réseau Grand Public
Affaire suivie par :
Béatrice Cam
Tél : 02 97 01 33 17

Vannes, le 14 février 2003

Madame, Monsieur,

Vous avez attiré mon attention par lettre du 20 janvier 2003 sur les placements que vous avez effectué à La Poste au mois de janvier 2001.

Après avoir diligenté une enquête auprès des services concernés, je suis en mesure de vous apporter une réponse.

Vous avez souscrit le 25 janvier 2001 deux contrats Garantie Multi-Options . Vous avez effectué sur chaque contrat un versement de 26 526,41 euros (soit 175 000 frs) réparti sur plusieurs SICAV.

Il est important de vous préciser que la performance des supports SICAV que vous avez choisi s'apprécie sur du long terme , c'est à dire sur une période de placement d'environ huit ans.

En effet, tout placement en bourse est sujet à fluctuation (à la hausse comme à la baisse). Je vous concède que la période de baisse actuelle est historique mais elle concerne l'ensemble des produits boursiers proposés par les établissements financiers.

Dans ce contexte actuel, je peux comprendre votre inquiétude mais les références historiques des évolutions boursières m'inclinent à vous affirmez que ce type de placement à long terme est statistiquement intéressant.

Je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno Baumann,
Directeur des Clientèles Financières
Et du Réseau Grand Public

